

Contributions sur la priorité 6

Action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale

Le projet territorial de santé mentale a pour priorité l'organisation des conditions d'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale. A ce titre, il visé à :

- Renforcer les compétences des personnes en matière psycho-sociale, notamment dans les champs de l'éducation, de la parentalité et du travail afin de promouvoir les facteurs qui favorisent le bien-être mental ;

- Prévenir l'apparition ou l'aggravation des troubles psychiques.

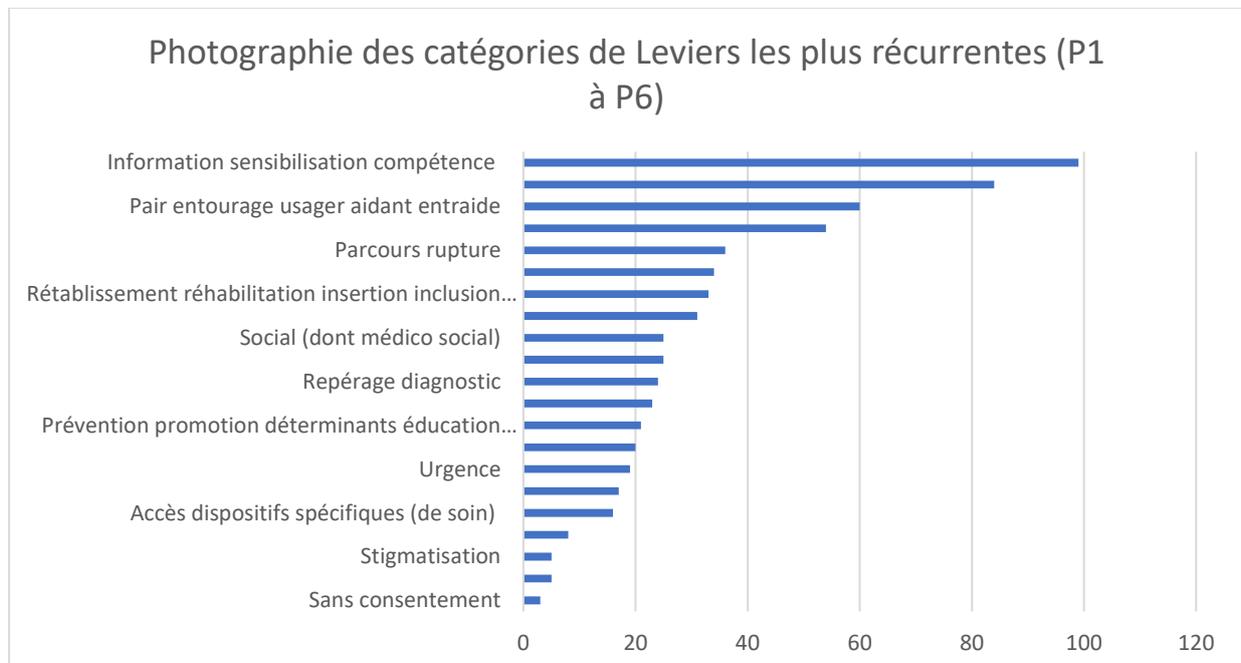
Définition décret du 27 juillet 2017

Bonnes pratiques identifiées par les acteurs

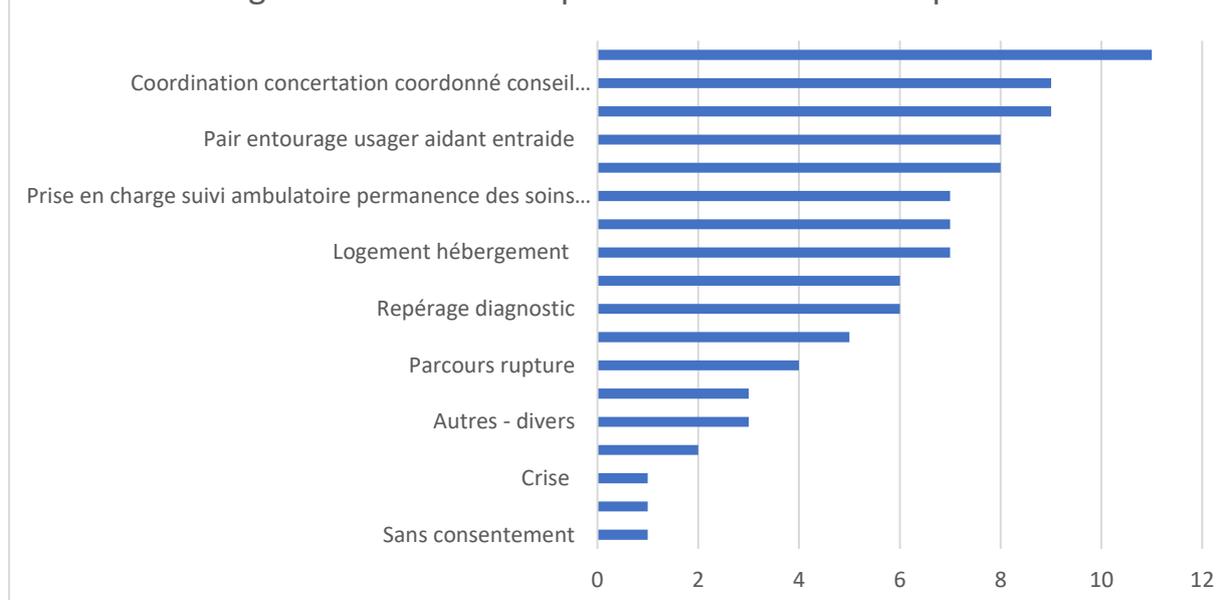
- « Un chez soi d'abord » : centre d'hébergement temporaire déterminant le temps d'accompagnement avec une prise en charge pluri- professionnelle
- Maison relais : résidence d'accueil pour les personnes présentant des troubles mentaux avec une intermédiation (social, sanitaire, médico- social)
- Tisséo : Mise en place d'une tarification réduite pour les personnes
- GEM Bon pied bon œil : Tisséo a mis en place un tarif réduit pour les personnes handicapées entre 50 et 80%, ce qui permet une certaine mobilité (y compris pour les personnes qui ne touchent pas l'AAH car travaillent)
- Equipes mobiles de soutien (tous handicaps et autisme)

Se référer au diagnostic pour le détail des bonnes pratiques par territoires et par publics spécifiques

Leviers repérés par les acteurs



Catégories de Leviers les plus récurrentes dans la priorité 6



Les spécificités territoriales et de public sont incluses dans les principaux leviers identifiés

Axes de travail / Orientations PTSM

Représentation des usagers

- Mieux intégrer les associations de familles/ aidants/ proches/ usagers dans les instances consultatives et mieux prendre en compte les proches aidants dans l'accompagnement global des personnes, les soutenir notamment par la formation

Prévention par les pairs

Développer la prévention par les pairs

Partage de l'information

- Décloisonner la prise en charge de la personne

Formation/ sensibilisations des professionnels

- Sensibiliser, former les professionnels évoluant dans l'environnement de la personne atteinte de troubles psychiques
- Promouvoir et développer les TCC, l'ETP et la réhabilitation psycho- sociale

Innovations

- Développer les expérimentations d'accompagnement à partir d'initiatives réussies en France et à l'étranger

Soutien à la parentalité/ à l'éducation

- Accompagner les parents à la naissance avec le programme des 1000 jours
- Proposer des activités culturelles parents/ enfants en milieu scolaire et/ou en milieu associatif de proximité
- Mieux Intégrer les parents au parcours éducatif (Temps de rencontre/ échanges parents/ enseignants...)
- Proposer des aides aux devoirs de manière systématique au primaire
- Multiplier les réunions parents et enseignants
- Sensibilisations/ formations des enseignants/ parents/ enfants aux CPS
-

Axes de travail / Orientations PTSM sur les publics spécifiques

- Logement
 - Prise en compte de la santé mentale dans l'instruction des dossiers d'attribution des logements sociaux (critères santé mentale)
 - Développement de logement inclusif, avec mixité générationnelle...
- Insertion professionnelle et sociale (travail sur le rôle social)
- Intégration des parents à tous les moments de la prise en charge de l'enfant
- Intégration des parents à tous types de prise en charge
- Formation des professionnels sur la prise en charge des pathologies du lien d'attachement
- Prévention de la rupture du lien d'attachement parent/ enfant et lien social individu/ société
- Réflexion sur les parcours des enfants suivis par l'ASE
- Renforcer l'accès à l'information, à la prévention et aux soins de façon équitable sur l'ensemble du territoire